



Intégration et solidarité humanitaire :

le cas de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

La région ouest-africaine, depuis les années 1990 est confrontée à la recrudescence des conflits armés qui ont aggravé les souffrances des populations déjà affectées par les catastrophes naturelles. La conséquence de cette situation est que des défis humanitaires se sont ajoutés aux défis économiques qui préoccupaient la région. Afin de faire face à ces situations et conformément à l'idéal de solidarité régionale qui sous-tend la politique d'intégration régionale, la Commission de la CEDEAO s'est dotée d'un instrument au sein du commissariat en charge du développement humain pour répondre à cette exigence. Il s'agit de l'équipe d'intervention d'urgence. La Commission a par ailleurs élaboré une politique humanitaire dont l'objectif reste de favoriser le retour rapide des populations affectées sur le chemin du développement économique.

I. Cadre juridique et attributions

Mis en place par le règlement MSC/REG2/01/08, l'équipe d'intervention d'urgence de la CEDEAO est destinée à apporter une réponse d'urgence, de premier plan, pour alléger les souffrances des populations affectées par un conflit armé ou une catastrophe naturelle. L'objectif est un déploiement rapide et effectif des catégories « responsables » et « spécialistes » de l'équipe d'intervention dans le cadre des opérations humanitaires dans les Etats membres de la CEDEAO. Gérée par le département des affaires humanitaires et sociales, l'équipe d'intervention est composée de spécialistes provenant des quinze Etats membres de la CEDEAO et d'organisations de la société civile. Ces spécialistes ont reçu une formation intensive organisée par la CEDEAO, depuis 2006, en collaboration avec les agences des Nations Unies, notamment, le bureau de coordination des affaires humanitaires, le Haut-commissariat des réfugiés, l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial, ainsi que d'autres organi-

sations humanitaires internationales. Le principe qui guide cette action initiée par la Commission de la CEDEAO est celui de la solidarité vers la construction d'une CEDEAO des peuples.

II. Les défis humanitaires de la région qui freinent le développement économique

De manière générale, deux types de défis se présentent, avec d'une part les catastrophes naturelles qui affectent régulièrement les populations et, d'autre part, les conséquences des conflits armés.

A. Les interventions de la CEDEAO liées aux catastrophes naturelles

Les années 2009 et 2010 ont enregistré de fortes pluviométries qui ont entraîné dans la ville d'Abidjan et dans certains pays tels que le Togo et le Bénin des dé-

B. Les interventions de la CEDEAO liées aux conflits armés

Au titre des interventions liées aux conflits armés, deux faits importants sont à souligner. Il s'agit de l'appui en vivres fournis aux déplacés internes de la crise postélectorale en Côte d'Ivoire et du déploiement d'une vingtaine d'experts de l'équipe d'intervention d'urgence de la CEDEAO au Mali de novembre 2013 à février 2014. On se rappelle que de nombreuses populations ivoiriennes ont dû fuir leur lieu d'habitation suite au conflit armé qui a suivi les élections présidentielles d'octobre et novembre 2010. Pour aider le pays à faire face à cette situation, en mai 2012, la CEDEAO a fait don de céréales aux déplacés internes de Côte d'Ivoire victimes de la crise post-électorale. La valeur des céréales composées de maïs et de riz est estimée à 500 millions de F CFA.



gâts considérables. La CEDEAO a apporté un soutien notable à ces Etats. La Commission de la CEDEAO a également fourni un appui humanitaire en 2012 en remettant un chèque de 200 millions de F CFA au gouvernement sénégalais suite aux inondations survenues à Dakar, causant de nombreux morts et d'importants dégâts matériels. De nombreux pays membre de la CEDEAO ont bénéficié de cette solidarité régionale qui a permis d'alléger les souffrances populations vulnérables.

La grande intervention humanitaire de la CEDEAO a eu lieu au Mali. Depuis 2012, ce pays est confronté à une grave crise politico-militaire qui l'a fortement ébranlé. Le conflit a entraîné de nombreux réfugiés et déplacés internes. Outre les questions sécuritaires, l'Etat malien s'est trouvé confronté à des défis humanitaires au-delà de ses capacités. Sur le front humanitaire, la CEDEAO est intervenue, avec promptitude, dès avril 2012, en apportant un secours humanitaire aux populations déplacées au Mali,

au Burkina Faso et au Niger et en mobilisant la communauté internationale pour apporter une assistance humanitaire aux populations affectées.

Malgré le retour à l'ordre constitutionnel et à la restauration de l'état de droit, le Gouvernement malien continue de faire face à de sérieux défis humanitaires et à des difficultés dans sa volonté de garantir une assistance adéquate à plus de cinq cent mille (500 000) déplacés et rapatriés, en raison de la situation sécuritaire, l'insécurité alimentaire, la malnutrition et d'autres facteurs préoccupants. La situation actuelle est caractérisée par la question du retour des réfugiés ainsi que la réintégration des populations déplacées.

Face à ces défis humanitaires, la CEDEAO, en collaboration avec le Gouvernement malien, a décidé le déploiement d'une vingtaine d'experts pour une durée de trois mois, dans le cadre de la réalisation de sa mission consistant à apporter une réponse humanitaire continue pour alléger les souffrances des populations affectées du Mali, conformément au Chapitre VIII, articles 40 et 41 du Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité de la CEDEAO (1999). Ce déploiement a eu pour objectif principal de renforcer les capacités institutionnelles du Gouvernement malien à répondre aux besoins humanitaires des populations locales, ainsi qu'aux opérations de rapatriement de celles qui se sont déplacées dans les pays voisins.

On retiendra qu'au-delà des questions de développement qui préoccupent la CEDEAO dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'intégration régionale, le management de la commission s'est doté d'instruments destinés à alléger les souffrances des populations. L'équipe d'intervention d'urgence s'inscrit dans cette dynamique et constitue un indicateur palpable dans la mise en place d'une CEDEAO des peuples.

Infoline: 07 72 95 07 E-mail: djekoli@yahoo.fr

Un programme de l'UE mis en œuvre par l'ITC, l'OMD et l'ONUDI



Union européenne



Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale

Cette activité est réalisée par ITC

